

PASSEZ AU « VERT », NOUS ALLONS VOUS AIDER!

Le conseil municipal désire faire sa part sur le plan environnemental en aidant les citoyens à poser des « écogestes ».

Le comité Environnement propose plusieurs écogestes avec les objectifs globaux suivants:

- réduire les émissions de GES,
- réduire les matières résiduelles,
- améliorer la qualité de l'air,
- économiser l'énergie,
- économiser l'eau comme ressource essentielle.



ÉCOGESTES SOUTENUS	MODALITÉS DE REMBOURSEMENT
1) Achat d' outils de jardinage électriques (<i>tondeuse, taille-haie, coupe-bordures, etc.</i>)	Un montant de 100\$ aux 5 ans ➤ sur présentation de factures
2) Achat d'un poêle à combustion lente certifié en remplacement d'un vieux poêle	Un montant unique de 250\$ par adresse ➤ sur présentation de factures d'achat et preuve d'installation
3) Achat d'un récupérateur d'eau pluviale	Un montant unique de 30\$ par adresse
4) Achat d'un bac de compostage domestique	Un montant unique de 30\$ par adresse
5) Achat de couches lavables et produits connexes (<i>produits nettoyeurs, sacs de transport, inserts, etc.</i>)	Un montant de 50% de l'achat jusqu'à un maximum de 100\$ par enfant ➤ sur présentation de factures d'achat
6) Achat de produits sanitaires personnels lavables (<i>serviettes hygiéniques, culottes menstruelles, protège-dessous, produits nettoyeurs, sacs de transport, etc.</i>)	Un montant de 50% de l'achat jusqu'à un maximum de 100\$ par personne aux 2 ans ➤ sur présentation de factures d'achat
7) Installation d'une toilette à faible débit	Un montant unique de 75\$ par adresse ➤ sur présentation de factures d'achat et preuve d'installation
8) Installation d'une corde à linge	Un montant unique de 50\$ par adresse ➤ sur présentation de factures d'achat et preuve d'installation
9) Achat d'une souffleuse à neige électrique	Un montant de 200\$ aux 5 ans ➤ sur présentation de factures
10) Test de radon dans le sol (achat d'une trousse pour réaliser le test à la maison)	Un montant de 45\$ ➤ sur présentation de facture d'achat et du résultat du test.

COMMENT
OBTENIR LE
REMBOURSEMENT :

Faites parvenir les pièces justificatives demandées (facture d'achat, résultat de test et/ou photos lorsque nécessaire) à

info@st-blaise.ca

Un montant maximal de 10 000\$ sera octroyé au remboursement de ces dépenses en 2023.